

Décision

Générale

colonial

Décision n° 242-201-1913 Mouvement.

n° 242-201-1913

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

4 juillet 1913

Numéro JO

n° 201 du 31/07/1913

Date du numéro

31 juillet 1913

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de deux mois est accordé au nommé Gouled Farah, planton du service des Postes et Télégraphes.